



**Procès-verbal de la 3e réunion du Conseil d'établissement de l'école
Sainte-Catherine-de-Sienne, tenue le jeudi 18 février 2021 à 18 h 30
sur TEAMS**

Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :

Arthur, Steeve
Chantal, Nataly
Gouaillier, Clovis
Leferfort, Mikaël
Sternon, Yannick
Widad, Mas

Gaudreau, Anne
Fontaine, Linda
Angiboust, Jennifer
Marien, Jacinthe
Riopel, Danielle
Amélie Legault-St-Amour
Abdelnour Oumansour
Inaya Awada

Renate Betts et Brigid Glustein étaient présentes à titre de représentantes de la communauté.

ORDRE DU JOUR

Prise des présences et vérification du quorum

1. Adoption de l'ordre du jour (Adoption)

P/ Steeve Arthur
A/ Widad Mas

Anne Gaudreau 8 avril 2021

Clovis Gouaillier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 18 janvier 2021 (Adoption)

P/ Nathaly Chantal
A/ Jacinthe Marien

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Formation obligatoire du MEES sur le fonctionnement du CÉ- suivi

Les fiches ont été envoyées par Mme Gaudreau.

Il reste quelques membres du CÉ qui doivent lire les fiches et en faire part à Mme Gaudreau.

4. Sorties éducatives (Approbation)

Pas de sorties prévues dû au contexte de pandémie.

Les ateliers de SEXURL seront reportés du fait que Montréal est en zone rouge et que l'équipe ne peut se déplacer dans notre école.

Budget sorties culturelles : 29\$/ élève

Groupe 31/42 : Activité Feu Follet sur la sécurité incendie le 23 février en webinaire (60 min)

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5. Recommandation de l'assemblée générale du personnel aux membres du Conseil d'établissement- 18 janvier 2021 - offre en art 2021-2022 (Adoption)

À la suite de toutes les consultations, l'assemblée générale du personnel recommande au CÉ de créer un poste 60% en musique et 40% en art dramatique.

Points saillants :

- Groupe de travail sur l'offre en arts
- Sondage aux élève et aux parents sur leur choix de l'offre en arts à Sainte-Catherine-de-Sienne (musique en 1^{er} choix - danse (2^e choix) - arts plastiques (3^e choix) - art dramatique (4^e choix))
- Évaluation des budgets

- Obligation de poursuivre un des deux arts déjà présents (arts plastiques ou art dramatique)
- Recommandation d'avoir un poste unique à 60% en musique et 40% en art dramatique dans la mesure où il est plus simple de jumeler l'art dramatique à la musique que les arts plastiques.
- Lors de l'assemblée générale des enseignants, les membres ont recommandé l'offre de 60% en musique et 40% en art dramatique.
- Prendre en compte la possibilité d'offrir danse et arts plastiques en parascolaire.

Certains locaux seront interchangés afin que les locaux d'art dramatique et de musique soient congrus pour éviter au maximum le dérangement sonore.

P/ Yannick Sternon
A/ Jacinthe Marien

Personne ne demande le vote.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Sternon demande si le budget prévu comprend les instruments de l'enseignants, notamment un piano. Mme Gaudreau informe les membres du CÉ que 2 pianos sont déjà sur place, un piano classique et un clavier électronique de bonne qualité.

Mme Mas demande comment les parents et élèves vont être informés de cette nouvelle. Mme Fontaine annoncera la nouvelle aux élèves en passant dans les classes et Mme Gaudreau publiera l'information dans le prochain journal des parents.

6. Projet d'agriculture urbaine (Approbation)

Contrat sur 2 ans - 25 bacs devant l'école avec un système d'irrigation écologique automatique avec minuterie.

Un agriculteur s'occupera une fois par semaine (toujours le même jour) d'entretenir les bacs pendant l'année scolaire ainsi que pendant l'été. Durant l'été, les parents pourront venir ainsi que les enfants aider à l'entretien et profiter de la récolte.

Une grande partie du budget *École inspirante* sera pris pour payer ce projet.

Un atelier virtuel sur l'agriculture urbaine sera offert cette année aux élèves du 2^e et du 3^e cycle.

À la suite de la consultation auprès des enseignants, la proposition a été bien reçue. Cependant, la majorité des enseignants s'accorde à dire qu'ils veulent que ce soit clé en main et que les parents s'investissent dans le projet.
<https://microhabitat.ca/fr/>

P/ Nathaly Chantal

A/ Yannick Sternon

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

7. RÉOLUTION 04-2021: Répartition des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées

C.f document déposé

Les membres du CÉ doivent attester de la réception des montants reçus par l'établissement pour les mesures dédiées et protégées.

Budget reçu : 26973 \$

26883\$ dépensés dans la mesure Aide alimentaire (mesure 15100)

Cour d'école : 4476\$ (1312\$ dépensés)

Acquisition d'ouvrages : 3314\$ dépensés

Ouvrages scolaire : reste un budget de 231\$

Sorties culturelles 7966\$: 6726\$ dépensés pour les contrats honorés.

P/ Steeve Arthur

A/ Jacinthe Marien

8. Projet éducatif de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne (Information)

Première formation le 27 janvier sur l'enseignement explicite du vocabulaire.

Prochaine formation 26 février : atelier sur l'évaluation en lecture.

Les enseignants ont fait part à Mme Gaudreau des moyens mis en place en lien avec le projet éducatif en lecture.

À la fin de l'année, un bilan sera fait à partir des résultats scolaires dans la compétence LIRE. Les deux formations données permettent aux enseignants de développer et d'enrichir leurs moyens et d'avoir une vision commune de l'Évaluation de cette compétence.

Le 18 mars, une réunion aura lieu concernant les impacts de la COVID sur les résultats en lecture ainsi que les apprentissages des élèves. Un partage au niveau des expériences professionnelles de chacun sera fait.

9. Plan de lutte contre l'intimidation ou la violence (Information)

2 ateliers donnés en classe par le technicien en éducation spécialisée (TES) sur l'intimidation.

Depuis notre dernière rencontre, certains signalements ont été faits et certaines situations sont gérées en ce moment. Des enquêtes ont lieu pour recueillir les informations pertinentes à savoir si c'est une situation d'intimidation ou un conflit. Les victimes présumées sont suivies de près par la direction adjointe afin de les soutenir.

10. Photo scolaire 2021-2022

Contrat depuis 2 ans avec Speq-Photo

Proposition de signer un autre contrat de 2 ans avec la même offre de services, incluant un rabais sur le prix de base pour les photos des élèves.

Personne de s'oppose à la poursuite de ce contrat.

Mme Gaudreau fera donc les démarches afin de reconduire le contrat.

11. OPP (Information)

Nathaly Chantal, Yannick Sternon et Gilles Hickson font partie de ce comité. La révision du site Internet est terminée et le CSSDM est en processus de le compléter afin de le mettre à jour.

Mme Gaudreau remercie de tout cœur les membres de l'OPP pour « leur super travail ainsi que pour leur disponibilité pour la bibliothèque ».

12. Mot du délégué au réseau.

13. Varias

13.1 APPM : Soutien aux enseignantes et aux enseignants de l'école

Le conseil d'établissement de l'école Sainte-Catherine-de-Sienne a pris connaissance du document et soutient les enseignantes et enseignants dans leur négociation actuelle.

Les enseignants remercient les membres du CÉ pour cet appui.

13.2 Information sur les mesures d'apaisement de la circulation (M. Sternon)

Mme Chantal se questionne sur la pertinence d'ajouter un parc à chien dans le parc Loyola du fait qu'il y en ait déjà plusieurs dans les environs. De plus, cela ne semble pas avoir d'impact sur l'apaisement de la circulation.

Mme Chantal informe l'assemblée que de composer le 311 pour faire part de plaintes permet de faire avancer les dossiers un peu plus rapidement.

Agents Boudreau et Brodeur - poste 9

14. Mot du public.

15. Levée de l'assemblée.

Levée de l'assemblée à 20h07